

# **REGLEMENT POUR LES PECHEURS INDIVIDUELS ETANG DE PECHE DE LA PISCICULTURE DE VILLETTE**

78930 VILLETTE - ☎ INFO ETANG 24 h. sur 24 : 01.34.76.38.33

L'étang ouvre saisonnièrement, de **Mars à Octobre**, tous les jours sauf le lundi, y compris les jours fériés, de **7h30 à 18h30**.

**L'étang peut être loué pour la journée complète par un groupe (demander les conditions au gardien ou au bureau), sauf en août, où il est réservé aux pêcheurs individuels du mardi au dimanche.**

**Il n'y a donc pas de RESERVATION de l'étang en AOUT.**

**Les autres mois, les RESERVATIONS sont AFFICHEES au plus tard deux semaines à l'avance sur LE PORTAIL DE L'ETANG, sur le planning accessible sur le site internet, ou données sur le répondeur téléphonique spécial INFO ETANG 01.34.76.38.33**

Les horaires des demi-journées sont : 7H30/13H00 et 12H00/18H30.

Les tickets et les truites sont délivrés vers 8H30 et 14H15.

Nous déversons devant lui 3 truites par canne et par demi-journée et les prises sont illimitées. Soyez cependant raisonnables...

**LES PECHEURS ARRIVANT APRES L'HEURE DE DEVERSEMENT N'ONT PAS LE DROIT DE S'INSTALLER A LA PECHE SANS EN DEMANDER L'AUTORISATION AU MAGASIN OU AU GARDIEN DE LA PISCICULTURE.**

Chaque pêcheur choisit avec combien de cannes il veut pêcher pour la journée ou la demi-journée, il peut prendre le nombre de cannes qu'il souhaite et partager ses cannes avec les membres de sa famille. Le pêcheur paie en fonction du nombre de cannes qu'il utilise (voir tarifs affichés au bord de l'étang et sur le site internet).

**La direction décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident. Nous vous conseillons de ne pas laisser d'objets de valeur dans les véhicules et de surveiller ces derniers, et de surveiller attentivement vos enfants (chutes...).**

**Nous déclinons toute responsabilité en cas de chute à l'eau !!!**

**Il est strictement interdit de se baigner !!!**

Les TARIFS sont affichés à l'entrée de l'étang.

Vous pouvez demander au gardien un dépliant avec les tarifs détaillés.

Un ticket du matin peut être PROLONGE pour l'après-midi au tarif journée (qui est plus avantageux) **à la condition que le pêcheur conserve le même nombre de cannes que le matin.**

CONSERVEZ vos TICKETS : contre 10 tickets nous vous OFFRONS 1/2 journée GRATUITE avec 2 cannes.

**ATTENTION, SONT FORMELLEMENT INTERDIT :**

**Les appâts mobiles. (cuillère, twist, pêche à la traîne etc...)**

**L'amorçage.**

**De pêcher avec plus de cannes que le nombre pour lequel le ticket à été établi.**

**La pêche à la mouche. (possible si vous privatisez l'étang).**

**De faire du bruit (cris, jeux d'enfants, radios, musique...etc)**

**De laisser des enfants de moins de 14 ans sans accompagnateur.**

**De jeter des détritrus dans l'eau et en dehors des poubelles.**

**La présence de chiens non attachés, quelle que soit leur taille, pour le respect des pêcheurs qui n'ont pas de chien. Les chiens qui aboient ne sont pas acceptés, même attachés.**

**Tout CONTREVENANT à ce règlement sera EXPULSE IMMEDIATEMENT et perdra son droit de pêche SANS AUCUN REMBOURSEMENT.**